

Mercredi 8 avril 2026



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON N° 38
ET AVIS

TROISIÈME SESSION, QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

Ministre ASAGWARA

(N° 7) — *Loi modifiant la Loi sur la gouvernance et l'obligation redditionnelle au sein du système de santé/The Health System Governance and Accountability Amendment Act*

M. le ministre BUSHIE

(N° 12) — *Loi sur la Société Couronne-Autochtones du Manitoba/The Manitoba Crown-Indigenous Corporation Act*

M^{me} la ministre FONTAINE

(N° 22) — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille (champ de compétence autochtone)/The Child and Family Services Amendment Act (Indigenous Jurisdiction)*

Ministre ASAGWARA

(N° 24) — *Loi modifiant la Loi sur la santé publique/The Public Health Amendment Act*

M. le ministre BUSHIE

(N° 25) — *Loi modifiant la Loi sur la pêche, la Loi sur les forêts et la Loi sur la conservation de la faune/The Fisheries Amendment, Forest Amendment and Wildlife Amendment Act*

M. WASYLIW

(N° 200) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (attestations médicales)/The Employment Standards Code Amendment Act (Sick Notes)*

M. WHARTON

(N° 219) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis et la Loi sur la Société manitobaine des alcools et des loteries (vente au détail d'une gamme élargie de boissons alcoolisées)/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment and Manitoba Liquor and Lotteries Corporation Amendment Act (Expanding Liquor Retail)*

M^{me} STONE

(N° 235) — *Loi modifiant la Loi sur la responsabilité financière et la protection des contribuables/The Fiscal Responsibility and Taxpayer Protection Amendment Act*

M. LOISELLE

(N° 300) — *Loi modifiant la Loi sur la Fondation dénommée « The Winnipeg Foundation »/The Winnipeg Foundation Amendment Act*

M^{me} COMPTON

(N° 301) — *Loi modifiant la Loi constituant en corporation la « Westminster United Church Foundation »/The Westminster United Church Foundation Incorporation Amendment Act*

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

M. BALCAEN

M. BEREZA

M^{me} BYRAM

M^{me} COOK

M. EWASKO

M. GOERTZEN

M. GUENTER

M^{me} HIEBERT

M. JOHNSON

M. KHAN

M. KING

M. LAGASSÉ

M^{me} LAMOUREUX

M. NARTH

M. NESBITT

M. PERCHOTTE
M. PIWNIUK
M^{me} ROBBINS
M. SCHULER
M^{me} STONE
M. WHARTON
M. WOWCHUK

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

REPRISE DU DÉBAT (cinquième jour)

Motion de M. le *ministre* SALA

Que l'Assemblée approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

Motion de M. KHAN

Que la motion principale soit remplacée par ce qui suit :

Que l'Assemblée déplore que dans son budget, le gouvernement ne remédie pas adéquatement à la crise actuelle du coût de la vie étant donné :

- a) qu'au lieu de prendre des mesures pour atténuer les pressions croissantes liées au coût de la vie qui pèsent sur les Manitobains, il récolte auprès de familles déjà confrontées à des difficultés financières des centaines de millions de dollars en nouvelles recettes issues de l'impôt et de diverses taxes;
- b) qu'il annule l'indexation du montant personnel de base et des tranches d'imposition des particuliers, privant ainsi les Manitobains de la possibilité de garder une plus grande part de leur paie et de gagner davantage avant de devoir payer de l'impôt sur le revenu;
- c) qu'il ne tient pas sa promesse de ne pas augmenter l'impôt et les taxes, comme en témoignent les augmentations des taxes scolaires et des impôts fonciers pour l'éducation et la suppression de l'indexation de l'impôt sur le revenu;
- d) que depuis l'an dernier, il laisse les impôts fonciers pour l'éducation augmenter en flèche pour atteindre 19,5 %, alors qu'il ne présente aucun plan pour répondre aux besoins croissants au sein du système d'éducation et qu'il n'offre aux propriétaires aucune aide véritable à long terme;
- e) qu'en refusant d'octroyer le financement nécessaire pour appuyer la transition des apprenants déplacés en raison du retrait du financement accordé à l'établissement Manitoba Institute of Trades and Technology, il laisse pour compte 4 600 étudiants et 500 membres du personnel;
- f) qu'il n'appuie pas les producteurs agricoles, qui jouent pourtant un rôle essentiel dans la lutte contre la hausse des prix des aliments et dans la stimulation de la croissance économique;

- g) qu'il ne gère pas efficacement les services publics du Manitoba, contribuant ainsi aux augmentations annuelles des tarifs d'Hydro-Manitoba et des primes de la Société d'assurance publique du Manitoba;
- h) qu'il ne présente ni ne met en œuvre de plan pour stimuler la croissance économique et alléger le fardeau imposé aux familles et aux entreprises manitobaines en raison des guerres commerciales et de l'augmentation des prix du carburant;
- i) qu'il ne prend pas les mesures nécessaires pour rétablir la sécurité publique au sein des collectivités manitobaines, puisque son budget ne prévoit aucun plan pour faire face à la hausse de la criminalité contre les biens ni pour faire avancer une réforme du système de remise en liberté sous caution qui viserait à maintenir les délinquants violents et récidivistes en détention;
- j) qu'il a adopté une politique fiscale qui impose un fardeau supplémentaire aux médecins et à d'autres professionnels qualifiés essentiels, rendant ainsi le Manitoba moins concurrentiel en matière de recrutement et de maintien de l'expertise nécessaire à un système de soins de santé et à une économie robustes;
- k) qu'il n'a pas mis en œuvre ni fait respecter les mesures nécessaires pour s'attaquer aux récidivistes violents et aux trafiquants de drogue armés qui continuent de mettre en danger et de victimiser les travailleurs manitobains;
- l) qu'il a refusé de prendre des mesures décisives en réponse aux graves problèmes de sécurité soulevés par le personnel et les patients de certains établissements de soins de santé, notamment de multiples agressions sexuelles, ce qui a entraîné l'inscription de trois hôpitaux sur la liste grise des infirmiers et infirmières : une première dans l'histoire de la province;
- m) qu'il n'a pas pris de mesure importante pour résoudre le problème du nombre grandissant de diagnostics et de chirurgies en attente, imposant ainsi des délais sans précédent à l'accès à des soins essentiels pour les familles manitobaines;
- n) qu'il a négligé les besoins des Manitobains en matière de santé mentale en omettant d'élargir l'accès aux services primaires en santé mentale et en n'établissant aucune clinique d'accès rapide aux traitements des dépendances;
- o) qu'il n'a pas su présenter un budget équilibré au cours de son premier mandat ni de plan crédible pour équilibrer les comptes publics et réduire le déficit et la dette de la province;
- p) qu'il refuse de reconnaître que la moitié des familles manitobaines sont à environ 200 \$ par mois de ne plus pouvoir régler leurs factures et qu'il refuse de prendre des mesures pour remédier à cette situation;
- q) qu'il ne prend pas de mesures concrètes pour faire face à l'inflation et à l'augmentation des prix de l'épicerie, du carburant et du logement;

- r) qu'il met en œuvre son entente sur les emplois au Manitoba, laquelle élimine des emplois, choisit de manière arbitraire des gagnants et des perdants et se substitue au choix de 88 % des travailleurs manitobains du domaine de la construction de ne pas être syndiqués, ce qui fait augmenter le coût de la construction d'infrastructures, notamment d'écoles et d'hôpitaux,

et qu'il ait, de ce fait, perdu la confiance de l'Assemblée et des Manitobains.

(M. MALOWAY — 9 minutes)

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

(99 heures 51 minutes)

ÉTAPE DU RAPPORT — AMENDEMENTS

M. le *ministre* WIEBE

(N° 3) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act*

(amendements [2] — M. KING)

M. le *ministre* WIEBE

(N° 4) — *Loi modifiant la Loi sur les questions constitutionnelles/The Constitutional Questions Amendment Act*

(amendement [1] — M. BALCAEN)

M^{me} la *ministre* FONTAINE

(N° 5) — *Loi modifiant la Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains et la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs (Semaine de sensibilisation à l'accessibilité)/The Accessibility for Manitobans Amendment Act and The Commemoration of Days, Weeks and Months Amendment Act (Access Awareness Week)*

(amendements [3] — M^{me} la *ministre* FONTAINE)

(amendements [2] — M^{me} BYRAM)

M. le *ministre* WIEBE

(N° 31) — *Loi modifiant le Code de la route/The Highway Traffic Amendment Act*

(amendements [2] — M. BALCAEN)

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE

M. le ministre WIEBE

(N° 2) — *Loi modifiant la Loi sur la distribution non consensuelle des images intimes/The Non-Consensual Distribution of Intimate Images Amendment Act*
(amendé — comité)

M^{me} la ministre MARCELINO

(N° 10) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (congé d'attachement en cas d'adoption ou de recours à la gestation pour autrui)/The Employment Standards Code Amendment Act (Attachment Leave for Adoption and Surrogacy)*

M^{me} la ministre FONTAINE

(N° 17) — *Loi modifiant la Loi sur le registre des mauvais traitements infligés aux adultes/The Adult Abuse Registry Amendment Act*

M^{me} la ministre FONTAINE

(N° 23) — *Loi modifiant la Loi sur le protecteur des enfants et des jeunes/The Advocate for Children and Youth Amendment Act*

M. le ministre WIEBE

(N° 30) — *Loi sur le Comité d'examen des décès causés par de la violence de la part d'un partenaire intime/The Intimate Partner Violence Death Review Committee Act*

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

M^{me} la ministre FONTAINE

(N° 6) — *Loi sur la reconnaissance des langues des signes/The Sign Languages Recognition Act*
(M^{me} BYRAM — 27 minutes)

DEUXIÈME LECTURE

M. le ministre WIEBE

(N° 8) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des armes à lame longue/The Long-Bladed Weapon Control Amendment Act*

M. le ministre WIEBE

(N° 9) — *Loi sur la réglementation des armes de rue/The Street Weapons Control Act*

M^{me} la *ministre* MARCELINO

(N° 11) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (notes du médecin en cas d'absence d'un employé)/The Employment Standards Code Amendment Act (Sick Notes for Employee Absences)*

M. le *ministre* SANDHU

(N° 13) — *Loi modifiant la Loi sur la location à usage d'habitation/The Residential Tenancies Amendment Act*

M. le *ministre* SALA

(N° 14) — *Loi modifiant la Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public (protection des divulgateurs d'actes répréhensibles)/The Public Interest Disclosure (Whistleblower Protection) Amendment Act*

M. le *ministre* SANDHU

(N° 15) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur/The Consumer Protection Amendment Act*

M^{me} la *ministre* SMITH

(N° 16) — *Loi modifiant la Loi sur la santé mentale/The Mental Health Amendment Act*

M. le *ministre* MOYES

(N° 18) — *Loi modifiant la Loi sur la réduction du volume et de la production des déchets (renforcement de l'application de la Loi)/The Waste Reduction and Prevention Amendment Act (Strengthening Enforcement)*

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M. le *ministre* KOSTYSHYN

(N° 19) — *Loi modifiant la Loi sur le soin des animaux/The Animal Care Amendment Act*
(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M. le *ministre* SALA

(N° 20) — *Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba/The Manitoba Hydro Amendment Act*

M. le *ministre* MOYES

(N° 21) — *Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'eau potable/The Drinking Water Safety Amendment Act*

Ministre ASAGWARA

(N° 26) — *Loi modifiant la Loi sur la gouvernance et l'obligation redditionnelle au sein du système de santé (fin de l'imposition d'heures supplémentaires aux infirmiers)/The Health System Governance and Accountability Amendment Act (Eliminating Mandatory Overtime for Nurses)*

Ministre ASAGWARA

(N° 27) — *Loi sur la déclaration de principes sur les soins de santé offerts aux patients et modification de la Loi sur la gouvernance et l'obligation redditionnelle au sein du système de santé/The Declaration of Principles for Patient Health Care Act and Amendments to The Health System Governance and Accountability Act*

Ministre ASAGWARA

(N° 28) — *Loi modifiant la Loi sur la gouvernance et l'obligation redditionnelle au sein du système de santé (ratios infirmier-malade)/The Health System Governance and Accountability Amendment Act (Nurse-to-Patient Ratios)*

M^{me} la ministre CABLE

(N° 29) — *Loi modifiant la Loi sur l'Université de Winnipeg/The University of Winnipeg Amendment Act*

Ministre ASAGWARA

(N° 32) — *Loi visant à améliorer l'accès au dépistage du cancer du sein/The Improving Access to Breast Cancer Screening Act*

M. le ministre WIEBE

(N° 34) — *Loi modifiant la Loi sur les subpoenas interprovinciaux/The Interprovincial Subpoena Amendment Act*

M^{me} la ministre CABLE

(N° 35) — *Loi modifiant la Loi sur les centres d'apprentissage pour adultes/The Adult Learning Centres Amendment Act*

M. le ministre MOYES

(N° 37) — *Loi modifiant diverses lois en matière d'environnement/The Environmental Statutes Amendment Act*

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M^{me} la ministre SCHMIDT

(N° 38) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques et la Loi sur l'Association des commissions scolaires du Manitoba/The Public Schools Amendment and Manitoba School Boards Association Amendment Act*

M. le *ministre* SALA

(N° 39) — *Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba et la Loi sur l'administration des impôts et des taxes et divers impôts et taxes/The Manitoba Hydro Amendment and Tax Administration and Miscellaneous Taxes Amendment Act*

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M^{me} la *ministre* KENNEDY

(N° 41) — *Loi sur la promotion de l'inclusion dans le sport amateur/The Promoting Inclusion in Amateur Sport Act*

M. le *ministre* WIEBE

(N° 42) — *Loi modifiant diverses lois en matière de véhicules automobiles/The Motor Vehicle Statutes Amendment Act*

M^{me} la *ministre* NAYLOR

(N° 43) — *Loi modifiant le Code de la route et la Loi sur les conducteurs et les véhicules/The Highway Traffic Amendment and Drivers and Vehicles Amendment Act*

M. le *ministre* WIEBE

(N° 44) — *Loi corrective de 2026/The Minor Amendments and Corrections Act, 2026*

M^{me} la *ministre* CABLE

(N° 45) — *Loi sur le Yellowquill University College et modification de la Loi sur l'administration de l'enseignement postsecondaire/The Yellowquill University College Act and Amendments to The Advanced Education Administration Act*

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M. le *ministre* SALA

(N° 46) — *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières/The Securities Amendment Act*

M. le *ministre* MOSES

(N° 47) — *Loi modifiant la Loi sur l'apprentissage et la reconnaissance professionnelle/The Apprenticeship and Certification Amendment Act*

M. le *ministre* SANDHU

(N° 48) — *Loi modifiant la Loi sur les biens réels et la Loi sur l'aménagement du territoire (biens-fonds cédés à des fins publiques)/The Real Property Amendment and Planning Amendment Act (Land Conveyed for Public Purposes)*

M. le *ministre* SANDHU

(N° 49) — *Loi modifiant la Loi sur les pratiques commerciales/The Business Practices Amendment Act*

Ministre ASAGWARA

(N° 50) — *Loi modifiant la Loi sur les pharmacies, la Loi sur les professions de la santé réglementées et la Loi sur la santé publique/The Pharmaceutical Amendment, Regulated Health Professions Amendment and Public Health Amendment Act*

M. le *ministre* MOROZ

(N° 51) — *Loi sur la gouvernance de l'intelligence artificielle et de la cybersécurité au sein du secteur public/The Public Sector Artificial Intelligence and Cybersecurity Governance Act*

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

M^{me} la *ministre* FONTAINE

Que l'Assemblée réaffirme son respect et son appui à la convention de transition ainsi que son respect de la volonté démocratique des électeurs du Manitoba.

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR LE PROCHAIN MARDI OÙ SERONT EXAMINÉES LES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

PROPOSITIONS

M^{me} SCHOTT — Stratégie nationale sur les alertes SILVER

7. Attendu :

que la sécurité et le bien-être des personnes, notamment âgées, atteintes d'un trouble cognitif tel que la maladie d'Alzheimer ou la démence constituent une priorité pour le gouvernement provincial;

que partout au Canada, des aînés et des adultes vulnérables atteints d'un tel trouble sont fréquemment portés disparus, ce qui déclenche des recherches urgentes, fait subir d'énormes pressions aux familles et met en lumière la nécessité d'un système coordonné pour protéger les personnes à risque;

que les examens des incidents critiques et les enquêtes sur les personnes disparues effectués d'un territoire à l'autre ont à maintes reprises mis en évidence des lacunes dans la planification des soins, la communication et le système d'intervention qu'il faudrait combler pour prévenir des incidents semblables et mieux protéger les adultes vulnérables;

que des familles touchées par ces incidents, y compris beaucoup de familles ayant fait l'expérience de la disparition d'un être cher, ont préconisé à l'échelle nationale des améliorations au Système national d'alertes au public « En Alerte » pour prévoir l'émission d'alertes SILVER et ont recueilli des milliers de signatures partout au pays à l'appui de mesures de protection plus robustes et cohérentes pour les adultes vulnérables disparus;

que le gouvernement provincial a pris des mesures significatives afin d'améliorer la qualité de vie des personnes atteintes d'un trouble cognitif tel que la maladie d'Alzheimer ou la démence et qu'il a notamment effectué de nouveaux investissements visant les aidants naturels, les mécanismes de soutien communautaire ainsi que les programmes de prévention des disparitions et de protection des Manitobains vulnérables;

que le gouvernement a créé le poste indépendant de protecteur des aînés, la personne occupant ce poste devant être à l'écoute des aînés manitobains et défendre leurs besoins en matière de soutiens;

que le gouvernement fédéral a récemment effectué des investissements en vue de soutenir les personnes atteintes d'un trouble cognitif tel que la maladie d'Alzheimer ou la démence et leurs aidants naturels, faisant preuve d'un engagement national commun à améliorer les soins liés à la démence tout en reconnaissant que des mesures supplémentaires sont nécessaires pour renforcer la sécurité publique et coordonner les systèmes d'intervention;

qu'une stratégie modernisée et normalisée sur les alertes SILVER, coordonnée à l'échelle nationale, permettrait d'assurer une protection cohérente dans l'ensemble du pays ainsi qu'une meilleure communication entre les provinces et procurerait une plus grande tranquillité d'esprit aux familles;

qu'une nouvelle approche nationale appuierait le travail déjà entamé au Manitoba, améliorerait la coordination de l'ensemble du système et répondrait directement aux demandes exprimées par des milliers de Canadiens au moyen de pétitions et d'efforts de revendication,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à encourager le gouvernement fédéral à élaborer et à présenter une stratégie nationale renouvelée sur les alertes SILVER qui renforce la protection des aînés et des personnes vulnérables disparus, qui soutient les familles et qui assure la cohérence et la coordination des mesures pertinentes partout au Canada.

AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le vendredi 17 avril 2026, à 15 heures, dans l'enceinte de l'Assemblée, à Winnipeg, afin d'examiner le rapport *Gestion de la sécurité des TI en lien avec l'accès à distance* du vérificateur général daté de mars 2024.

* * *

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le vendredi 17 avril 2026, à 17 heures, dans l'enceinte de l'Assemblée, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports qui suivent et dont il a été saisi :

- *Suivi des recommandations précédemment émises* du vérificateur général daté de mars 2023 :
 - « Rapport d'assurance indépendant »;
- *Suivi des recommandations précédemment émises* du vérificateur général daté de février 2025 :
 - « Rapport d'assurance indépendant ».

* * *

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le vendredi 15 mai 2026, à 14 heures, dans l'enceinte de l'Assemblée, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports qui suivent et dont il a été saisi :

- rapport annuel et comptes publics de la province du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024;
- *Audits des comptes publics et d'autres états financiers* du vérificateur général daté de décembre 2024;
- rapport annuel et comptes publics de la province du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025;
- *Public Accounts and Other Financial Statement Audits* du vérificateur général daté de décembre 2025;
- *Suivi des recommandations* du vérificateur général daté de mars 2019 :
 - « Keyask Process Costs and Adverse Effects Agreements with First Nations »;
- *Suivi des recommandations* du vérificateur général daté de mars 2020 :
 - « Keyask Process Costs and Adverse Effects Agreements with First Nations »;
 - « Public Accounts and Other Financial Statements Audits ».

* * *

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le vendredi 15 mai 2026, à 16 heures, dans l'enceinte de l'Assemblée, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports qui suivent et dont il a été saisi :

- *Rapports d'enquête* du vérificateur général daté d'août 2021 :
 - « Programme d'indemnisation pour dommages attribuables aux inondations artificielles du barrage Shellmouth »;
- *Suivi des recommandations précédemment émises* du vérificateur général daté de février 2024 :
 - « Rapports d'enquête : Programme d'indemnisation pour dommages attribuables aux inondations artificielles du barrage Shellmouth »;
- *Suivi des recommandations précédemment émises* du vérificateur général daté de février 2026 :
 - « Rapport d'enquête : Programme d'indemnisation pour dommages attribuables aux inondations artificielles du barrage Shellmouth ».